

Le code switching dans le processus de l'action didactique des enseignants à l'école publique marocaine.

Amal Jaoui

Doctorante en langue française

Laboratoire Langage et société CNRST- URAC 56

Université Ibn Tofail/Kénitra

e-mail : amaljaoui76@gmail.com

Résumé

De par cette étude, nous visons à saisir l'impact de l'utilisation de la langue maternelle (l'arabe dialectal dans notre cas) dans un cours de français sur le niveau des élèves et à cerner les facteurs qui motivent le recours à cette opération dans l'acte d'enseignement du français à l'école publique.

Ce travail est basé sur une enquête de terrain fondée sur le questionnaire. La population enquêtée est représentée par un échantillon d'enseignants du primaire.

Mots clés : *code switching, enseignement, école primaire, enquête, français, école.*

The code switching in the process of the didactic action of the teachers at the Moroccan public school.

Abstract

From this study, us minks to seize the impact of the use of the mother tongue (the dialectical Arabic in our case) in French course on the level of the pupils and to determine the factors which justify the recourse to this operation in the act of teaching of French at the public school.

This work is based on an investigation of ground based on the questionnaire. The surveyed population is represented by a sample of teachers of the primary education.

Keywords: *code switching, teaching, elementary school, investigation.*

Introduction

Nous nous proposons d'étudier, via cet article, les motivations et l'impact de l'utilisation de la langue dialectale arabe, par des acteurs pédagogiques, pour enseigner le français considéré comme langue étrangère incontournable dans l'administration marocaine¹. En effet, nombreux sont les professeurs du primaire qui recourent au code switching² pour expliquer aux apprenants des mots et des notions de la langue française. Le phénomène du code switching a été défini par plusieurs linguistes et sociolinguistes. Selon Scotton et Ury (1977 : 5) le code switching se manifeste à travers trois phénomènes spécifiques (Cantone 2007)³ :

L'insertion, lorsque des éléments d'une deuxième langue sont insérés dans une structure de la langue source.

Le transfert qui présuppose un calque parfait des structures syntaxiques des deux langues.

La substitution d'un élément à un autre dans la même position syntaxique, en plaçant un mot pouvant exercer la même fonction syntaxique du mot substitué.

-Gardner-Chloros (1983 : 25) présente une définition plus générale puisqu'elle considère que ce phénomène peut opérer entre une langue et une variété linguistique. Elle souligne que le code-switching implique le domaine de « changement/alternance de langues ou de variétés linguistique dans un discours ou une conversation ».

-Lüdi et Py (2003 : 146) cernent ce phénomène dans le champ de l'acte communicationnel, en proposant la définition suivante : « l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants ». Grosjean (1993 : 22)⁴, quant à lui, considère ce phénomène linguistique comme étant « le passage momentanément mais complet d'une langue à l'autre pour la durée d'un mot, d'un syntagme, d'une ou de plusieurs phrases »

¹ Selon EL HIMER (2000 :254) « Le français s'impose comme langue du marché de l'emploi » ; Et l'auteur d'ajouter que cette langue est par excellence « l'instrument de la promotion sociale » au Maroc.

² Le code switching est défini comme étant un « discours mélangé » (NISSABOURY, 1999) ou comme le souligne (CHARNET, 1999), la « rencontre d'habitudes linguistiques ». (LAFONT, 1997), quant à lui, le considère comme étant l' « heurt de deux langues ».

³ CANTONE K.F. (2007) *Code switching in bilingual children*, Springer, The Netherlands. CHANGEUX J. P. (1987) *L'homme neuronal*, Hachette, Paris.

⁴ GROSJEANS François, 1993, « *Le bilinguisme et le biculturalisme, essai de définition* », in TRANEL, n°19, Institut de Linguistique. Université de Neuchâtel, pp. 13-41

Le travail est basé sur une enquête de terrain fondée sur les résultats d'un questionnaire. La population cible est constituée d'enseignants exerçant dans le secteur public urbain et rural. Notre objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des facteurs qui amènent les enseignants à recourir à l'arabe pour communiquer avec les apprenants dans un cours censé être dispensé en français.

Hypothèse de travail

Nous partons de l'hypothèse de travail selon laquelle le recours à la langue maternelle des Marocains⁵ dans une classe de français constitue l'un des principaux facteurs de l'échec de l'école marocaine.

1-Présentation de l'enquête

L'enquête a été effectuée auprès de 60 enseignants du primaire de la préfecture de la ville de Kénitra.⁶ Le dépouillement du questionnaire a montré que les enseignants enquêtés ont bénéficié d'une formation didactique de deux ans dans des centres régionaux du Royaume. Autrement dit, ils ont, normalement, acquis tout le bagage cognitif et didactique nécessaire pour enseigner aux élèves un cours de français sans recourir à l'arabe. De plus, 90% parmi eux ont une expérience qui se traduit par une ancienneté qui dépasse 10ans de métier.

Le graphe en (1) permet de visualiser ces données :

(1)

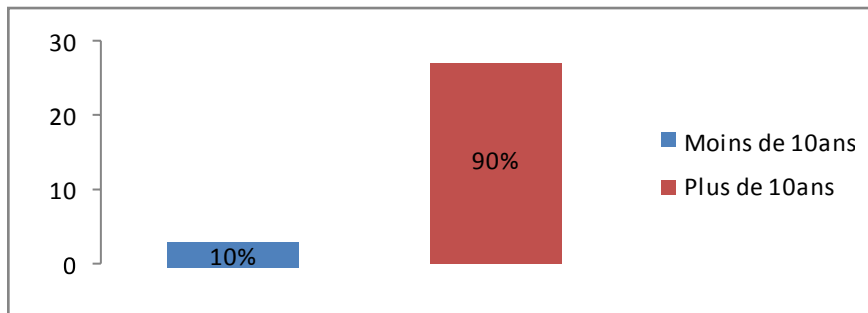


Figure1 : Ancienneté dans le métier.

Nous notons aussi que le sexe féminin représente la majorité de l'ensemble de l'échantillon étudié comme le montre le graphe en (2):

(2)

⁵Langue arabe pour les arabophones ou l'amazigh pour les amazighophones. Nous renvoyons aux travaux de MESSAOUDI, Leila (2008).

⁶L'enquête porte sur les communes El Mnasra et Ben Mensour dans le milieu rural et la commune urbaine de Kénitra ville. .

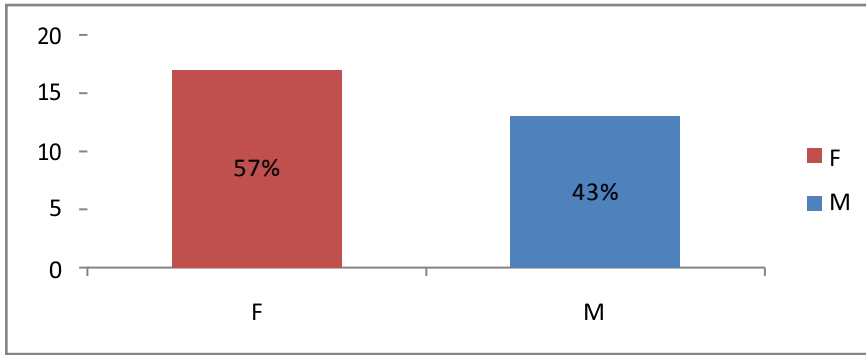


Figure2 : le taux de la représentation du sexe dans l'échantillon

Nous relevons aussi que 77% des enseignants ayant répondu au questionnaire maîtrisent la langue arabe et française. Les enseignants qui manient l'arabe, le français et l'anglais représentent, dans l'échantillon, 6%.

Le graphe en (3) met en évidence ces renseignements⁵ :

(3)

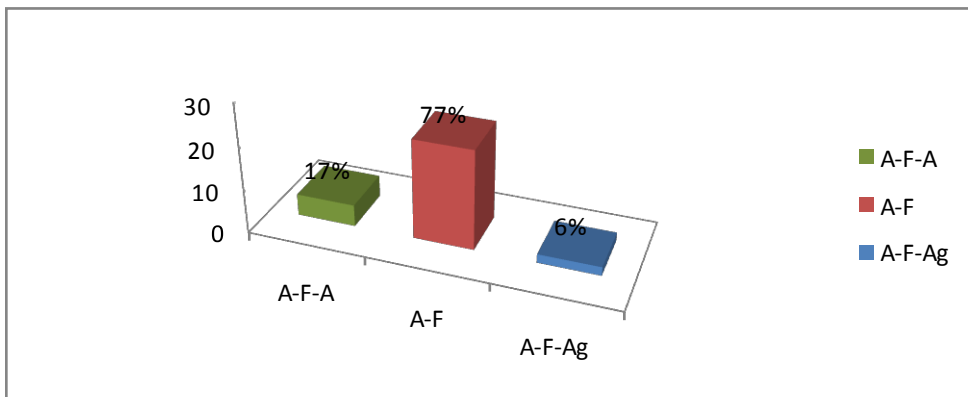


Figure3 : Langues maniées.

2-Résultats de l'enquête et discussion

Les résultats obtenus, suite à cette recherche, peuvent se présenter, selon les données collectées, ainsi:

2.1 Matériel didactique

Concernant le matériel pédagogique de travail, 80% des enseignants ont déclaré qu'ils ont le matériel didactique qui les aide à transmettre les signifiés des mots de la langue française. En plus, tous les répondants affirment disposer du manuel du maître, comme outil didactique fondamental. 97% avancent qu'ils ont, en plus de cet outil, le manuel de l'élève. Enfin, il est souligné par 88% que des images et des figurines sont mises à leur disposition pour accomplir leur tâche pédagogique et didactique.

D'autre part, 87% des enseignants ont déclaré que le matériel didactique dont ils disposent permet d'assurer une séance d'expression orale réussie. Alors que seulement 13% d'entre eux ont insisté sur la nécessité d'avoir d'autres outils pour l'acquisition des langues étrangères. Ils évoquent le cas de l'audio-visuel qui est considéré comme un moyen didactique rarement utilisé pour l'élaboration d'une séance de français d'une manière générale, et d'une séance d'expression orale particulièrement à l'école publique marocaine.

Cependant, nous avons relevé que 85,3% des enseignants ne recourent pas à un support audio dans une séance de français. Et 87,1% déclarent qu'ils n'utilisent plus aucun support visuel dans leurs classes.

Parmi les enseignants qui ont recours au matériel didactique dans le secteur public, la majorité d'entre eux (84,4%) basent leur travail sur quelques outils élémentaires comme le manuel du maître, le manuel de l'élève, et des figurines. Ils ne disposent pas de supports audio-visuels qui pourraient les aider à accomplir leur tâche pédagogique.

2-2- Temps consacré à l'expression orale

Les enquêtés estiment à 87% que le temps consacré à l'expression orale est largement suffisant. Ce score laisse penser que l'enseignant dispose, en classe, du temps requis pour permettre aux élèves de s'exprimer en français. De ce fait, l'enseignant serait en mesure d'exploiter le temps dont il dispose pour expliquer, en langue française, les concepts nouveaux ou ceux qui présentent une quelconque difficulté.

2-3- Utilisation de l'arabe dialectal⁷ en classe

Concernant ce paramètre, le graphe en (4), permet de visualiser les résultats obtenus :

(4)

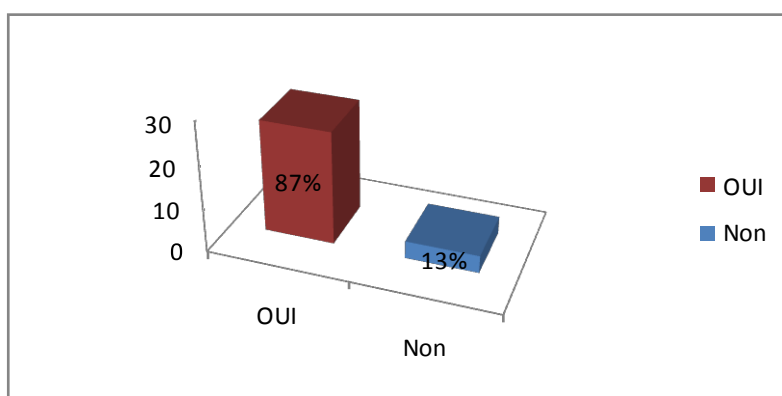


Figure4 : Utilisation de l'arabe dans un cours de français.

⁷Quitout.M. (2001) définit ce concept comme étant « la variété de la langue arabe qui assure la communication orale de tous les jours, à la maison, dans la rue, dans les situations non officielles...C'est le langage spontané des lettrés et de la masse ».

Dans cette optique, nous notons que 87% des répondants affirment qu'ils utilisent l'arabe marocain pour expliquer un cours censé être dispensé en français. Cela nous incite à poser la question suivante : Pourquoi le recours à l'arabe dialectal dans une classe où les élèves viennent apprendre le français ? Et comment justifier alors leur recours à l'arabe dialectal pour expliquer un cours de français ?

La question devient plus intrigante quand nous savons que les enseignants disposent, d'après leurs déclarations, du matériel et du temps nécessaires pour communiquer en français et qu'ils n'ont pas de problème pour s'exprimer dans cette langue.

Ainsi, nous notons que 87%, des enquêtés expliquent ce recours par la crainte que les élèves ne comprennent pas ce qu'ils leur présentent en classe. 57%, parmi eux, avancent comme justification le niveau très bas des élèves. Ils expliquent la performance catastrophique des apprenants, notamment à la campagne et dans les quartiers périphériques, par l'absence du rôle du préscolaire et le manque de soutien à la maison. Paradoxalement, nous trouvons, d'une part, 57% des répondants qui déclarent que l'utilisation de l'arabe peut aider les élèves à maîtriser la langue française, et d'autre part, 70% des enseignants qui ont répondu positivement à la même question posée autrement : *le recours à l'arabe nuit à l'acquisition de la langue française ?* Ainsi, pouvons-nous dire qu'une large partie des enseignants est consciente du rôle improductif du recours à l'arabe dialectal marocain dans un cours de français et de l'impact négatif de ce procédé sur le niveau des élèves.

Il faut signaler que le temps hebdomadaire consacré à l'enseignement est limité à 30 heures. C'est un temps qui les épuise physiquement et mentalement. Certains d'entre eux sont même invités à enseigner les mathématiques en arabe à côté du français. Cela, peut-il expliquer l'envie de certains maîtres à s'abandonner à la loi du moindre effort en faisant appel à l'arabe pour expliquer un cours de français ? Ce fait crée chez eux une sorte d'habitude à continuer à alterner arabe et français dans un cours de français.

2-5- Sexe et utilisation de l'arabe dialectal

Concernant la variable sexe, nous avons obtenu les scores suivants :

59% parmi les enseignants de sexe féminin déclarent que l'arabe aide à maîtriser le français, contre 41% qui pensent le contraire.

Pour ce qui est du sexe masculin, nous avons obtenu le résultat ci-après :

46% des enquêtés du sexe masculin ont des réponses affirmatives à la même question contre 54% qui considèrent que cette pratique n'aide pas les apprenants à acquérir un bon français.

Comparativement au sexe masculin, les résultats présentés montrent que les enseignants de sexe féminin utilisent majoritairement l'arabe dans des classes de français.

En demandant aux enseignants, qui pensent que l'arabe aide les apprenants à maîtriser le français, de dire comment, nous avons eu les interprétations suivantes :

58% des répondants n'ont pas trouvé, selon nous, de réponses convaincantes à leur pratique. Quand nous avons insisté pour qu'ils fournissent une réponse, certains n'ont pas trouvé mieux que de dire que c'est juste une habitude. Toutefois, 42% ont donné des réponses variées du genre la langue maternelle peut être utile pour expliquer des mots difficiles, Elle peut faciliter la communication, etc. Précisons tout de même que 93% d'entre eux ont déclaré que c'est l'explication des mots difficiles qui motive le plus l'utilisation de l'arabe dans des classes de français. Le but étant, d'après cette catégorie de répondants, de faciliter la communication avec les élèves et leur permettre une compréhension aisée. En revanche, 7% ont justifié cette pratique par le manque du matériel.

CONCLUSION

Selon cette étude, le phénomène du mélange du code switching est une pratique courante dans l'enseignement de la langue française au primaire. D'après les enseignants eux-mêmes, elle entrave l'acquisition du français comme langue étrangère. Ceux qui y recourent le font sous prétexte que cette pratique facilite aux élèves la compréhension et contribue à une bonne communication avec l'enseignant. Pour se justifier, les défenseurs du recours à l'arabe pour expliquer un cours censé être dispensé en français, avancent d'autres arguments non bien fondés. Ils évoquent l'effectif des élèves, les classes combinées, l'absence du matériel audio-visuel, le nombre réduit d'heures consacrées à la langue française. Tous ces facteurs poussent l'enseignant à utiliser, selon nos informateurs, l'arabe dialectal dans une séance destinée à un cours de français. Mais, il est clair que ce comportement crée un sentiment de malaise qui peut aller jusqu'à provoquer, comme l'affirme Abbassi (1977), un « blocage mental »⁸. En effet, un locuteur bilingue qui fait appel à une langue dominante pour s'exprimer chercherait à cacher son incompetence et sa faiblesse dans une autre langue. Gumperz (1989 : 57) y voit plutôt une : « technique de communication que les locuteurs utilisent comme stratégie verbale »

Nous pensons, après cette étude, que le recours à ce phénomène linguistique réduit la communication enseignant-enseigné à un langage mélangé dominé par un lexique de la langue dialectale arabe. Cela crée une confusion apparente dans la pensée de l'élève. En effet, nous avons noté que lors de la performance de l'apprenant, celui-ci, pour expliquer un mot en français, cherche d'abord son équivalent en arabe avant de donner une explication où sont mélangés arabe et français. Toutefois, certains linguistes contemporains (v. Castellotti, 2007) demandent la didactisation de ce comportement linguistique pour le rationaliser d'une part, et pour construire une compétence bilingue

⁸Dans cette optique, LAROUÏ F (2011), affirme : « [le] locuteur marocain s'exprime oralement en dialecte (darija ou berbère) mais lorsqu'il se trouve devant une feuille blanche dans un établissement scolaire, il est censé écrire soit en arabe classique soit en français. Face à cette situation, nous pouvons sans doute « caler » ! d'où le blocage mental ».

ou plurilingue d'autre part. Pour eux, ce fait : «consiste à valoriser les stratégies qui permettent de faire évoluer la classe de langue vers un espace effectivement plurilingue où les marques transcodiques ne relèvent plus d'effets de compensation mais deviennent les indices d'un parler bilingue en devenir ».

Bibliographie

- ASSERRAGI. Lhoussin, (1997), *L'ethnicité ou l'ethnie citée*, In Voisinage : Mélanges en Hommage a la Mémoire de Kaddour Cadi, p. 89-98, publications de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès.
- BRIGNON. Jean, « *Histoire du Maroc* », Hatier, 1967, p. 215. Bloch. Oscar et Von Wartburg. Walther, (1968), Dictionnaire étymologique de la langue française, Presses universitaires de France, cinquième édition revue et augmentée, p. 25.
- CANTONE. Katja.F. (2007), Code switching in bilingual children, Springer, The Netherlands.
- CASTELLOTTI. Véronique. (2007), « Des enfants tels qu'ils devraient être ou tels qu'ils sont : l'accueil scolaire des enfants allophones, en France et au Canada », Education et sociétés plurilingues n° 23, p.55-67.
- CHARNET.Chantal, (1999), « *Ana je pose la question* » ou « *quelques façons de parler de locuteurs marocains : étude de manifestation du contact linguistique* », in MANZANO, *Les Langues du Maghreb et du sud méditerranéen*, Rennes, P.U.R.
- EL HIMER. Mohammed, (2000), « Alternance codique dans le discours des locuteurs slaouis de souche », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, AUPELF-UREF , Hachette. France
- GARDNER-CHLOROS. Penelope. (1983). « code-switching : approches principales et perspectives ». in : *La linguistique*, vol. 19, fasc.2, Paris, PUF, p.21-53.
- GROSJEAN. François, (1993), " Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition ", *TRANEL* 19, Institut de Linguistique, Université de Neuchâtel-Suisse, p.13-41.
- GUMPERZ .John Josef, (1989), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- GUMPERZ. John Josef,(1989), « *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interactive* », Paris, l'Harmattan.
- IBRAHIMI. Khaoula., *Cahiers de Linguistique : revue de sociolinguistique et de sociologie du français*. numéro 34/1, 2008 [2009], p.45-55.
- LAFONT. Robert, (1997), Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie, Paris, l'Harmattan.

- LAROUI. Fouad, (2011), « Le drame linguistique marocain », Le Fennec.
- LUDI, Georges & PY, Bernard. (2003), *Etre bilingue*, (nouvelle édition), Bern, PETER LANG.
- MESSAOUDI. Leila, (2008), *Le français en Afrique*, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, n° 22, UMR 6039 – Bases, corpus et langage, U.F.R. Lettres, arts et sciences humaines, Nice, 411 page.
- MESSAOUDI. Leila, (2008), « *Emprunt, calques et alternances. Le cas du contact linguistique entre l'arabe dialectal et le français au Maroc*», in *Plurilinguisme et expressions francophones au Maghreb*, BLANCHET, Philippe. et TALEB-IBRAHIMI, Khaoula.
- NISSABOURY. Abdelfattah, (1999), *Arabophones et francophones du Maroc : un bilinguisme dynamique*, in Revue québécoise de linguistique, p : 69-87.
- QUITOUT. Michel, (2001), Parlons l'Arabe dialectal marocain, Paris, L'Harmattan.
- SCOTTON, Carol & URY. William, (1977), “Bilingual strategies The social functions of code-switching”, *International Journal of the Sociology of Language*13, p.5-20.